

Comité du Loir-et-Cher

Interclubs du Futur Plot 2

Date : 18 mai 2019	Lieu : BLOIS	Nombre de lignes d'eau : 4
Engagements par extranat avant le 16 mai		

Règlement:

- Compétition par équipe de 4 nageurs catégorie avenir (mixité autorisée).
- Pas de disqualification.
- Les équipes ne sont pas obligées de participer aux 5 relais.
- Les nageurs remplaçants seront regroupés pour constituer des équipes sous bannière départementale.

Récompenses :

Les 3 premières équipes seront récompensées.

Officiels:

Chaque club est tenu de fournir au minimum deux officiels

Programme		
Ouverture des portes	14h	
Début des épreuves	14h45	
Épreuves	Relais 4 X 50 4N Relais 4 X 50 Nage Libre Relais 4 X 50 Brasse Relais 4 X 50 Dos Relais 4 X 25 Papillon	